



Casablanca, le 03 Juillet 2008

AVIS N°106/08
RELATIF A LA CLOTURE ANTICIPEE DE LA PERIODE
DE SOUSCRIPTION DE L'OFFRE A PRIX FERME
ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A

Vu les dispositions de l'avis n°95/08 du 23 Juin 2008 et des avis rectificatifs n° 98/08 et n°99/08 du 24 Juin 2008 relatifs à l'introduction en Bourse de la société Alliances Développement Immobilier S.A par Offre à Prix Ferme "OPF";

Vu les dispositions prévues par la note d'information visée par le CDVM le 20 Juin 2008, sous la référence n°VI/EM/025/2008 et du visa rectificatif en date du 23 juin 2008 sous la référence n°VI/EM/026/2008 notamment l'article VIII.1.

ARTICLE UNIQUE

Le Conseiller et Coordinateur Global, sous le contrôle de la Bourse de Casablanca et du CDVM, ont décidé de clôturer par anticipation, le Jeudi 03 Juillet 2008 au soir, la période de souscription de l'Offre à Prix Ferme "OPF" des actions Alliances Développement Immobilier S.A.

Par conséquent, les membres du syndicat de placement ne sont plus autorisés à collecter des souscriptions pour les journées du Vendredi 04 Juillet 2008 et du Lundi 07 juillet 2008.

Direction Marchés